

ADÉPUM
Assemblée générale du mercredi 4 avril 2012

Ordre du jour

0. Ouverture
 - 0.1. Praesidium et secrétariat
 - 0.2. Adoption de l'ordre du jour
 - 0.3. Adoption de PV
 - 0.4. Annonces
 1. ASSÉ/CLASSE
 2. Actions
 3. Revendications
 4. Table de grève
 5. Traitement d'avis de motion
 6. Dépôt d'avis de motion
 7. Varia
 8. Fermeture
-

O. Ouverture

Proposition 0.1, telle que formulée par Simon-Pierre Chevarie-Cossette : « Que l'AG du 4 avril 2012 débute », Guillaume Bertrand appuie

Proposition 0.1 adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium et secrétariat

Proposition 0.1.1, telle que formulée par Simon-Pierre Chevarie-Cossette : « Que Nicolas Hamon assure la présidence et François-Julien Côté-Remy le secrétariat », Thomas Mekhaël appuie

Proposition 0.1.1 adoptée à l'unanimité

0.2 Adoption de l'ordre du jour

Proposition 0.2, telle que formulée par Charlotte Sabourin : « Que l'on adopte l'ordre du jour tel que proposé », Simon-Pierre Chevarie-Cossette appuie

Amendement 1 à la proposition 0.2, tel que formulé par Julien de Tilly : « Déplacer le point 6 « dépôt d'avis de motion » en point 1 », Frédéric Fortin appuie

Amendement 1 à la proposition 0.2 adopté à l'unanimité

Amendement 2 à la proposition 0.2, tel que formulé par Arnaud Theurillat-Cloutier : « Rajouter en point 2 « Prochaine assemblée générale » », Frédéric Fortin appuie

Amendement 2 à la proposition 0.2 adopté à l'unanimité

Proposition 0.2 adoptée à l'unanimité

0.3 Adoption des PV

Proposition 0.3.1, telle que formulée par Charlotte Sabourin : « Que l'on adopte le PV du 27 mars 2012 », Lizanne Lagarde appuie

Proposition 0.3.1 adoptée à l'unanimité

0.4 Annonces

1. Dépôt d'avis de motion

« Que les articles suivants soient ajoutés au point « 4.9 Procédures particulières » de la section « 4. Assemblée générale » des Règlements généraux de l'ADÉPUM.

Lorsqu'un amendement est proposé, les tours de parole déjà inscrits en premier tour portant sur la principale doivent être écoulés avant qu'il puisse être traité.

Lorsqu'un sous-amendement est proposé, les tours de parole déjà inscrits en premier tour portant sur l'amendement doivent être écoulés avant qu'il puisse être traité.

2. Prochaine AG

Proposition 2.1, telle que formulée par Simon-Pierre Chevarie-Cossette : « Que la prochaine AG débute à 10h », Arnaud Theurillat-Cloutier appuie

Proposition 2.1 adoptée à l'unanimité

3. ASSÉ-CLASSE

Proposition 3.1, telle que formulée par Simon-Pierre Chevarie-Cossette : « Qu'Arnaud Theurillat-Cloutier fasse une présentation de dix minutes sur le dernier congrès de la CLASSE et sur l'état de la situation au Québec », Frédéric Fortin appuie

Proposition 3.1 adoptée à l'unanimité

Proposition 3.2, telle que formulée par Julien de Tilly : « Que l'on tienne une période de questions-réponses de 5 minutes adressées à l'exécutif sur l'état de la situation et le dernier congrès de la CLASSE », Félix Gauthier appuie

Proposition 3.2 adoptée à l'unanimité

Proposition 3.3, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier : « Que l'on tienne une plénière de 15 minutes sur le thème de « T'en coules un? On plonge! » », Guillaume Bertrand appuie

Proposition 3.3 adoptée à l'unanimité

Proposition 3.4, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier : « Que l'ADÉPUM s'engage à tenir une assemblée générale extraordinaire visant à reprendre ou à poursuivre la grève si une seule session ou un seul cours est annulé sans l'assentiment des étudiantes et étudiants concerné-e-s, et ce, dans n'importe quel établissement qui a été en grève, que ses étudiants et étudiantes aient été membres de la CLASSE ou non ; Que l'ADÉPUM appelle à ce que toutes les associations du Québec prennent le même engagement, en particulier à l'UdeM ; Que cet engagement soit appelé « T'en coules un, on plonge », Thiago Hutter appuie

Proposition 3.4 adoptée à l'unanimité

Proposition 3.5, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier : « Que l'on tienne une plénière de dix minutes sur le e-mail de l'U de M en ce qui concerne la prolongation de la session », Thomas Mekhaël appuie

Proposition 3.5 adoptée à l'unanimité

Proposition 3.6, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier : « Que l'on tienne une plénière de 15 minutes sur le thème de la personnalisation du mouvement de grève dans les médias », Guillaume Bertrand appuie

Proposition 3.6 adoptée à l'unanimité

4. Actions

Rien à discuter

5. Revendications

Proposition 5.1, telle que formulée par Lizanne Lagarde :

Considérant que le budget fédéral déposé en mars 2012 prévoit des coupures dans la recherche fondamentale;

Considérant que les bourses des étudiants des cycles supérieurs en philosophie et le financement des recherches des professeurs de philosophie dépendent des fonds publics dédiés à la recherche fondamentale;

« Que l'ADÉPUM valorise le financement public de la recherche fondamentale et, par le fait même, s'oppose à toute coupure, provinciale ou fédérale, dans les fonds publics dédiés à la recherche fondamentale », Charlotte Sabourin appuie

Proposition 5.1 adoptée à l'unanimité

Arnaud propose : « Que l'ADÉPUM s'oppose à l'économie de savoir, qui a notamment pour effets d'arrimer les universités aux besoins du marché, de marchandiser le savoir et de négliger la recherche fondamentale, les programmes de sciences humaines, de sciences pures, de lettres et d'arts », Guillaume Bertrand appuie

Proposition 5.2 adoptée à l'unanimité

Proposition 5.3, telle que formulée par Emmanuel Chaput:

Considérant la nécessité d'une solidarité de tous les étudiants et étudiantes en ces temps de luttes;

Considérant, de l'aveu même de certains membres du BE de la FAÉCUM, qu'il serait inacceptable que la FEUQ accepte de négocier une entente avec le gouvernement en l'absence des autres associations étudiantes nationales;

Considérant le rôle déterminant de la FAÉCUM au sein de la FEUQ;

« Que l'ADÉPUM exige de la FAÉCUM qu'elle entame le processus pour une campagne de désaffiliation de la FEUQ et qu'elle en fasse une question lors de sa campagne référendaire de 2012-2013, advenant le cas où la FEUQ acceptait de négocier avec le gouvernement en l'absence de l'une ou l'autre des associations nationales étudiantes (FECQ, TACEQ, CLASSE). », Anne-Marie Gagné-Julien appuie

On demande le vote sur la proposition 5.3

Pour: 23

Contre: 1

Abstentions : 3

Proposition 5.3 adoptée à majorité

Proposition 5.4, telle que formulée par Julien de Tilly :

Considérant le rôle important que joue le processus budgétaire dans la vie politique canadienne;

Considérant la nécessité, pour une société démocratique, de connaître d'une manière transparente les politiques budgétaires du gouvernement;

Considérant la culture du secret que le gouvernement Harper entretient depuis longtemps sur plusieurs dossiers;

« Que l'ADÉPUM dénonce le manque de clarté et de transparence de la présentation des politiques financières du gouvernement Harper, telles qu'elles apparaissent dans le Discours sur le budget 2012-2013 et les documents budgétaires qui y sont associés; Que l'ADÉPUM dénonce la culture du secret entourant les pratiques parlementaires du gouvernement Harper. », Félix Gauthier appuie

Proposition privilégiée formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier : « Que l'AG du 4 avril 2012 prenne fin », Emmanuel Chaput appuie

Fermeture de l'assemblée